# Lituanie : réaction aux nouveaux tarifs douaniers imposés par Washington

**Description**

Alors que le président américain Donald Trump a annoncé le 2 avril l'imposition de droits de douane sur les biens importés par les Etats-Unis, les statistiques de l'Agence nationale de Lituanie montrent que, en 2024, les États-Unis ont été le cinquième client de la Lituanie, achetant 1,671 milliard d'euros de produits d'origine lituanienne, soit 6,8 % des exportations totales du pays.

Plus de 27 % de ces exportations lituaniennes ont été composées d'huiles à base de pétrole (white spirit, huiles pour moteur…) La Lituanie exporte également vers les Etats-Unis des réactifs utilisés pour déterminer les groupes sanguins (15,7 % de ses ventes), des meubles en bois (9,27 %) et des engrais (azotés, phosphorés et potassiques ; 5,27 %). Or, en vertu d'une annexe (de 37 p.) au décret de D. Trump, les huiles de pétrole et les engrais sont exemptés des nouveaux droits de douane. L'annexe concerne également des biens électroniques, des semi-conducteurs, des produits pharmaceutiques.

Selon les économistes lituaniens, les nouveaux droits de douane américains pourraient contribuer à une contraction de l'économie de 0,5 % au cours des prochaines années, affectant le millier d'entreprises qui ont les États-Unis pour clients.

Le ministère lituaniende l'Économie a immédiatement dévoilé un plan de 20 millions d'euros destiné à soutenir ces entreprises, notamment en les aidant à prospecter de nouveaux marchés. Le ministre, Lukas Savickas, avait anticipé depuis quelques mois l'impact que la menace du Président américain ferait peser sur son pays : en mars, il notait que la réponse à une telle éventualité ne pourrait qu'être collective, la Lituanie étant parfaitement intégrée à la chaîne des valeurs européenne.

**Sources** : *Lrt.lt, The Baltic Times*.

**date créée**
06/04/2025
**Champs de Méta**
**Auteur-article :** Céline Bayou